



## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 18 JUIN 2012 PRÉSENTATION DES "PANIER DU VAL DE LOIRE" PREMIÈRES INSCRIPTIONS

Réunion tenue, maison Dacheville, salle carrelée, de 19 h à 20 h 15. **Étaient présents :**

- M. T. Hanon, administrateur de l'association "Val bio centre" – "Paniers du val de Loire", et Mme C. Carré, administratrice, cultivatrice à "les perrières" 4510 St Hilaire St Mesmin.
- Les membres du bureau de l'AMAP et leur webmaster.
- Mesdames et messieurs : S. AGÉNOR, V. AUBIN, G. AUBIN, N. ARTIGES/DUFOUR, L. BACLET, C. BALA BERNARD, C. BEAUJARD, S. BOUTIN, M. BRIOLAND, K. BRUNEL, V. CANOVAS, S. CHATELAIN, C. CHATRON, B. et S. CHESNEL, S. CORREIRA-BUDIN, C. CUCINIELLO, C. DODEMONT, A. DUFOUR, S. FISZKA, M. FOURAGE, A. FREULON, N. GARDELLI, C. GEOFFROY, S. KEPEZ, F. KIRNISKY, I. LE GUYADER, M. MAUBANT, S. MAURICE, M. MEIGNIEN, M.J. MERLE BERNARD, S. MILLA TAYOU, F. MOOTOOGouden, S. NGO-MARIE, M. OUTTIER, A. PAQUET-DEVILLIERS, S. PENCHAUD, C. PEYRAT, A. PIDDAT, C. RADOVANOVIC/BOUCQ, M.A. RONGÈRE, P. ROULAND, P. SAINT LOUIS, V. TELLIER, J. TRAVAILLÉ, D. TRIGO, G et A WOLF,

### ✓ M. Thierry Hanon présente son association.

L'association "les Paniers de Val de Loire" collecte les fruits et les légumes produits par 35 agriculteurs locaux (de 15 à 60 ha), puis les achemine vers des lieux de distribution dédiés aux consommateurs. L'objectif est d'aider les agriculteurs, notamment les plus modestes, en leur garantissant le débouché de leurs produits, à un prix préétabli garanti, ainsi que de favoriser un circuit court entre eux et les consommateurs.

La multiplicité des agriculteurs permet en outre de planifier des productions aussi variées que possible en fonction des saisons. Des réunions sont prévues à cet effet deux fois par an avec les agriculteurs. Un panier peut ainsi être constitué de légumes et de fruits provenant de plusieurs producteurs.

L'association est en outre créatrice d'emplois - environ 70 à 80 personnes - grâce à un centre d'insertion, dont M. Hanon est le Directeur. Ce centre oriente vers des "jardins de cocagne", "jardins d'insertion", main d'œuvre de conditionnement et de transport.

Depuis 2004 l'association conditionne des paniers et approvisionne aujourd'hui quelques 3200 consommateurs par semaine dans la région centre, mais aussi beaucoup sur Paris et son environnement.

Par son développement elle a acquis la maîtrise de la logistique de distribution y compris la gestion financière par un outil informatique devenu puissant et performant.

### ✓ Mme. C. Carré présente son exploitation.

Cette exploitation de 16 ha produit des fruits, des jus de fruits et une vingtaine de variétés de légumes. Cette exploitation, bien que de superficie moyenne, est parfaitement saine grâce au support de l'association "bio val centre". Elle commercialise également ses produits directement à sa propre ferme et sur un marché local ; Elle livre aussi une AMAP et un magasin Biocoop.

Sa devise est "de la semence au consommateur".

Des produits tels que certains fruits non productibles dans notre région peuvent être acheminés depuis d'autres régions de France, toujours sous label bio.

Mme Carré évoque la possibilité de livraisons d'œufs certifiés de qualité bio.

### ✓ Conditions contractuelles des fournitures à notre AMAP.

- Les fournitures se feront sur base d'un contrat de 6 mois renouvelable ou non.

Un modèle de notre contrat avec T. Leleu a été remis à M. Hanon.

Ce dernier se mettra en contact et M. Dov Bellity pour finaliser un nouveau contrat adapté à la situation.

- Au moins pour les mois de juillet et août, les paiements se feront par chèques bancaires libellés à "les paniers du val de Loire". Ces chèques, centralisés par l'AMAP, seront adressés à l'association. Il est bien précisé que cette solution de paiements par chèques génèrera un coût pour l'association, lequel sera répercuté par une petite réduction du contenu des paniers.

- Le principe de règlements individuels par carte bancaire via internet n'est pas souhaité car difficilement compatible avec une gestion sereine des comptes par l'AMAP.

- La possibilité d'un paiement par RIB avec prélèvement automatique, pourra, par contre, être examinée en fin de la période estivale. La majorité des personnes présentes opte pour cette solution si elle doit réduire les coûts de l'association "les Paniers du Val de Loire"

- M. Hanon se dit prêt à ne pas fournir un adhérent à une date donnée, charge à lui de prendre deux paniers à une date ultérieure. Cette fort aimable proposition n'est cependant pas retenue pour des questions d'organisation interne. Chacun continuera donc à toujours prendre son panier, soit par lui-même, soit par une personne qu'il aura désignée, selon les principes de l'AMAP.

- M. Hanon précise que, dès 2005, il a satisfait sans difficultés à des demandes "de dépannage".

Il est bien conscient que la coopération avec notre AMAP peut n'être que très transitoire, dans l'attente de la reprise de l'agriculteur T. Leleu ; Il n'a aucune objection à cela.

✓ **Facilités de fournitures à notre AMAP.**

Le développement et les capacités de l'association lui permettent de beaucoup assouplir ses conditions générales de livraisons et de les adapter à des formes de demandes nouvelles pour elle.

C'est ainsi que pourront être satisfaites les conditions particulières demandées par notre AMAP, notamment les livraisons en vrac, la composition de paniers à 10 et à 15 euros, le paiement (au moins provisoirement) par chèques centralisés par les trésoriers de l'AMAP, les livraisons le lundi à 18 h, les reprises des cagettes (dans les 30 à 45 minutes suivant la livraison).

M. Hanon précise que les cueillettes se faisant le lundi matin, les livraisons le lundi après midi sont loin d'être évidentes, contrairement aux mardis et mercredis. L'expérience montrera la faisabilité de ces horaires.

Il est informé des questions de disponibilité de la salle pour l'AMAP, d'une part, et de concomitance avec les livraisons de pain, d'autre part.

M. Hanon confirme à nouveau la souplesse de ses possibilités mais précise que les deux mois à venir, juillet et août, serviront de base d'évaluation et d'éventuelles mises au point.

✓ **Décisions et options relatives aux fournitures de notre AMAP.**

- Les personnes adhérentes présentes (54 bureau compris, sur 82) souhaitent, à l'unanimité, engager un contrat avec "les Paniers du Val de Loire".

- 36 personnes environ souhaitent des paniers à 10 euros,  
20 personnes environ souhaitent des paniers à 15 euros.

- Les personnes présentes se prononcent à l'unanimité en faveur des livraisons en vrac.

M. Hanon précise, à ce sujet, que le coût afférent se trouve atténué par rapport aux livraisons par paniers pré-conditionnés.

- Sachant que :

    Environ 30 des personnes présentes seront absentes en juillet, et,

    Environ 20 des personnes présentes seront absentes en août,

M. Hanon examinera le meilleur moyen de tenir compte de cette situation estivale et apportera une réponse dans le courant de la semaine en cours.

A cette occasion il donnera un aperçu du contenu de paniers types ainsi qu'une projection sur les mois à venir.

Il précise qu'à ce jour il organise 14 tournées de livraisons par semaine et qu'il a 12 compositions de paniers différentes.

**La première livraison de légumes se fera le lundi 2 juillet 2012**

**Maison Dacheville, salle carrelée, à 18 h.**

**Prise des paniers de 18 h 30 à 20 h**

\* \* \*

\*